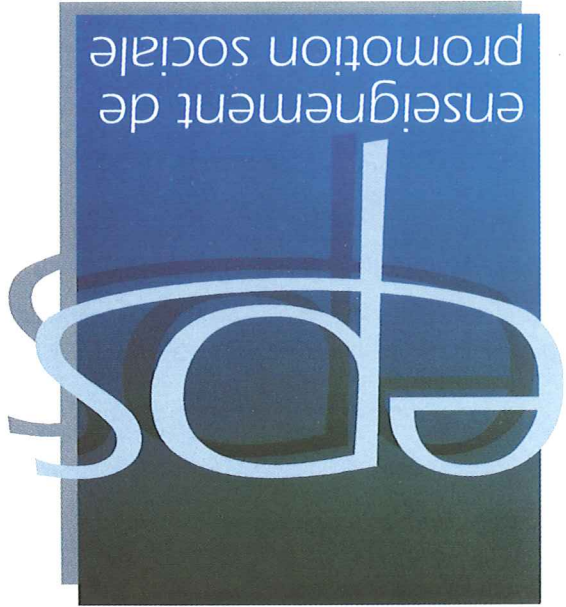




DOSSIER PÉDAGOGIQUE

UNITÉ DE FORMATION

FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE - UFDA

NIVEAU DÉBUTANT

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFÉRIEUR DE TRANSITION

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE INTER-RÉSEAUX

CODE: 730601U11D1

Approbation du Gouvernement sur avis conforme de la Commission de concertation: 15 février 1994

- S'informe ou informe sur l'identité, sur la famille (la sienne ou celle d'un tiers).
- S'informe et informe quelqu'un à propos d'indications de temps.
- S'informe et informe quelqu'un à propos d'indications de lieu.
- S'informe et informe quelqu'un à propos du cours.
- Exprimer son ignorance, son incompréhension, etc.
- Exprimer le besoin d'un objet, d'une chose, d'une personne.
- Exprimer un état physique ou psychique.
- Donner et/ou comprendre un ordre.
- Exprimer son accord, son désaccord.
- Exprimer ses préférences, ce qu'on aime, ce qu'on n'aime pas.
- Donner des indications sur la taille, la forme, la couleur, etc., d'objets à partir de photos, d'images, de supports réels.
- Énumérer des objets figurant sur un support visuel.
- S'informe des démarches administratives et sociales: demander une autorisation, déclarer une naissance, etc.
- Se renseigner sur les prix, la qualité et la nature de produits et de services.
- Donner et/ou demander des indications sur les conditions de travail (salaires, horaires, etc.).
- Comprendre et/ou réagir à une requête, une consigne, un souhait, un avis, etc.
- Etc.

5. FIXATION DES CAPACITÉS TERMINALES

À l'issue de l'UF, l'étudiant maîtrisera les compétences suivantes de l'oral et de l'écrit:

- mettre en place les attitudes réflexives, affectives, motrices et cognitives nécessaires à l'apprentissage d'une langue étrangère;
- se familiariser à la perception et à la prononciation des sons de la langue cible;
- distinguer et reproduire les éléments graphiques de la langue cible;
- reproduire des messages entendus, courts et simples;
- se familiariser avec les aspects sociaux et culturels essentiels du pays d'accueil.

6. PROFIL DU CHARGÉ DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant.

7. RECOMMANDATIONS PARTICULIÈRES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES
OU LE REGROUPEMENT

Les groupes seront constitués en tenant compte de l'infrastructure, des finalités générales des cours de langues vivantes et des finalités particulières de l'unité de formation.

Ce dossier peut être obtenu au prix de 50 francs, éventuellement augmenté de frais d'expédition, au Centre technique de l'Enseignement de la Communauté française, route de Bayay, 2B à 7080 Frameries, tél. (065)66 73 22, fax (065)66 14 21.

FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE - UFDA

NIVEAU DÉBUTANT

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFÉRIEUR DE TRANSITION

I. FINALITÉS

1.1. Finalités générales des cours de langues vivantes

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, les cours de langues vivantes doivent notamment:

- contribuer à l'enrichissement de la personnalité de l'individu, au développement de son intelligence et de son sens social;
- initier à d'autres modes de pensée et à d'autres types de culture;
- permettre l'acquisition d'un outil de communication et d'un outil d'information culturelle; - être un outil de formation, de reconversion, de perfectionnement ou de spécialisation professionnelle.

1.2. Finalités particulières de l'unité de formation

L'unité de formation doit amener l'étudiant à:

- mettre en place les attitudes réflexives, affectives, motrices et cognitives nécessaires à l'apprentissage d'une langue étrangère;
 - se familiariser à la perception et à la prononciation des sons de la langue cible;
 - distinguer et reproduire les éléments graphiques de la langue cible;
 - reproduire des messages entendus, courts et simples;
 - se familiariser avec les aspects sociaux et culturels essentiels du pays d'accueil.

2. CAPACITÉS PRÉALABLES REQUISES

Le candidat ne doit répondre à aucune condition pédagogique.

3. HORAIRE MINIMUM

3.1. Dénomination du cours	Classement du cours	Nombre de périodes
Français	CG	96
3.2. Part d'autonomie		24
Total des périodes		120

NB: 1 période comporte 50 minutes.

4.1. Objectifs spécifiques de l'UFDA - Niveau débutant

a. Compréhension à l'audition

L'étudiant doit être capable de:

- distinguer les différents sons de la langue cible;
- capter et reconnaître le sens de messages courts et simples, dans des situations de communication usuelles liées à son vécu (accueil, salutation, acquiescement, refus, etc.).

b. Compréhension à la lecture

L'étudiant doit être capable de:

- se repérer dans l'espace graphique;
- reconnaître les formes, les couleurs, les sigles, etc. liés à la vie courante;
- reconnaître le sens des mots courants liés à l'environnement quotidien;
- identifier la nature et la fonction des principaux écrits de la vie quotidienne.

c. Expression orale

L'étudiant doit être capable de:

- reproduire le plus correctement possible les sons entendus;
- reproduire des messages courts en situation de questions-réponses, liés à des actes de parole simples.

d. Expression écrite

L'étudiant doit être capable de:

- maîtriser le tracé des lettres en vue de reproduire des mots;
- utiliser correctement l'espace graphique (adapter l'écriture au format du support);
- reproduire la chaîne écrite en respectant les signes conventionnels (mots, blancs, ponctuation, majuscules, etc.).

4.2. Liste des fonctions langagières¹

Cette liste ne décrit pas de manière explicite les objectifs didactiques. En outre, la succession des fonctions langagières est totalement arbitraire et ne reflète donc aucune hiérarchie ou classification significative, par exemple pour la disposition séquentielle du matériel didactique. Il est entendu que les fonctions langagières abordées le seront de manière récurrente en relation avec le niveau linguistique visé au travers des objectifs spécifiques des unités de formation successives.

¹ D'après FAS (Fonds d'action sociale), *Référentiel de formation linguistique*, Région Nord - Pas-de-Calais, 1990.